



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21095064***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

28 JUL. 2021DU BRABANT/WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0894 578 639**

Nom

(en entier) : **CVO-EUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Drève Richelle 161, Office Park Drive, Building 1, Boîte 44, 1410 Waterloo****Objet de l'acte : Transfert de siège social**Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue le 01/07/2021 au siège social :

(...) 1. L'assemblée des actionnaires décide de transférer à compter de ce 01/07/2021 le siège social de la SRL CVO-EUROPE à l'adresse suivante : Avenue de Finlande, 8 - Bâtiment G à 1420 Braine l'Alleud.

Les actionnaires décident de nommer M. Bernard Tack, 76.11.08-299 67, expert-comptable, agissant pour le compte du cabinet Grant Thornton Expertise Comptable et Conseil Fiscal, BE 0500 845 741, domicilié Rue du Progrès 4B à 7503 Froyennes, compétent à agir seul en tant que mandataire spécial de la société, afin d'assurer toutes les actions et formalités en lien avec les décisions prises et couchées dans les présentes décisions écrites, y compris les obligations de publication au greffe du tribunal de l'entreprise, au Moniteur Belge, auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprise, de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée et toute autre autorité ou service administratif.

SAS CVO-CYBERCONSEIL VALIDATOOL ORGANISATION,
représentée par Monsieur Mathieu Roger
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/08/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).